

<b>1. L'épreuve</b>	p. 1
<b>2. Les participants</b>	p. 1
<b>3. Matériel obligatoire</b>	p. 2
<b>4. Inscriptions</b>	p. 2
<b>5. Retrait des dossards</b>	p. 2
<b>6. Horaires</b>	p. 2
<b>7. Parcours, balisage, contrôle de passage</b>	p. 3
<b>8. Assistance, secours</b>	p. 4
<b>9. Classements, réclamations</b>	p. 4
<b>10. Respect du milieu naturel</b>	p. 5
<b>11. Assurance</b>	p. 5
<b>12. Droit à l'image</b>	p. 5
<b>13. Acceptation du règlement</b>	p. 5

## 1. L'épreuve

RUN'IN NC, club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme et à la Ligue de Nouvelle-Calédonie d'Athlétisme, organise le contre la montre « Grand Tia » le samedi 5 décembre 2020.

Cette course hors stade se déroulera à Pouembout sur un parcours de 6,7km couru en contre la montre au plateau de Tia. Le premier départ sera donné à 6h30.

## 2. Les participants

Le contre la montre « Grand Tia » est ouvert à tous les coureurs et marcheurs à partir de 16 ans, licenciés ou non.

Les concurrents licenciés (FFA ; FFTRI ; EPMM) devront indiquer leur numéro de licence.

Les autres devront présenter obligatoirement un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 05/12/2020.

### 3. Matériel obligatoire

Les participants devront obligatoirement être munis d'une réserve d'eau d'un litre minimum et porter une paire de chaussures fermées (vérification lors du retrait des dossards).

Des barres ou gels énergétiques, une casquette et un téléphone portable sont vivement conseillés.

Des ravitaillements seront proposés au sommet du plateau de Tia (PC1) et avant la descente (PC2).

### 4. Inscriptions

Tarif : 2 500 F

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ni par mail.

Vous pourrez vous inscrire à notre manifestation en ligne sur le site [www.inlive.nc](http://www.inlive.nc).

L'inscription ne sera validée qu'une fois votre dossier complet.

*Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.*

*En cas de force majeure ou de requête de l'autorité administrative, l'organisateur pourra à tout instant annuler ou mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous les moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.*

*En cas d'annulation de participation par un coureur, les frais d'inscription ne seront à priori pas remboursés (cas particuliers à soumettre aux organisateurs)*

### 5. Retrait des dossards

L'accueil, les vérifications administratives et de sécurité, le retrait des dossards auront lieu sur l'aire de repos du plateau de Tia.

Ce retrait s'effectuera de 05h45 à 6h15.

### 6. Horaires

Premier départ à 6h30.

Départs suivants toutes les minutes.

Le briefing aura lieu environ 15 minutes avant le premier départ.

## 7. Parcours, balisage, contrôle de passage

Le parcours est entièrement balisé (peinture au sol et rubalise). Des indications kilométriques sur la distance parcourue seront visibles sur le parcours.

Des contrôles de passage (lecture et pointage du dossard) seront organisés :

- un premier pointage au sommet du plateau de Tia (2.7km) ;
- un deuxième pointage avant la descente (3.7km).

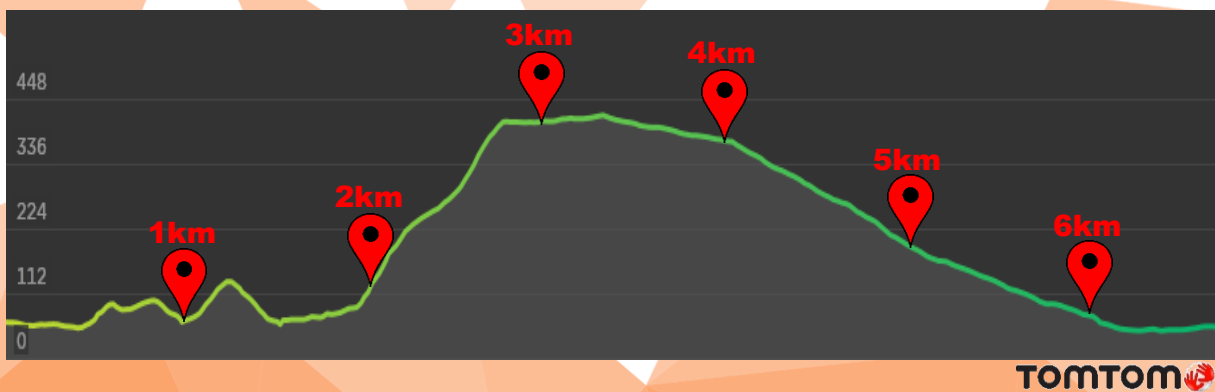
Le concurrent ne satisfaisant pas à ce type de contrôle se verra automatiquement mis hors course.



Dénivelé positif cumulé : 520m



Distance : 6.7km



## 8. Assistance, secours

Les concurrents se doivent assistance et secours.

Tout problème ou accident ainsi que les abandons devront être signalés au poste de contrôle le plus proche.

Les moyens de secours s'organiseront (pompiers, ambulance, commissaires et signaleurs présents sur le parcours).

## 9. Classements, récompenses, réclamations

Plusieurs classements seront édités à l'issue de la course :



classement général

Les trois premiers hommes et trois premières femmes du classement général seront récompensés.



classement grimpeur

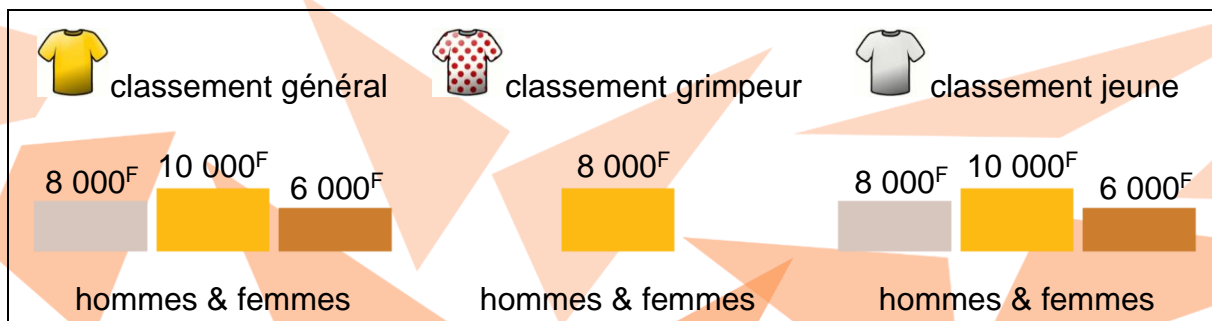
Le premier homme et la première femme du classement grimpeur seront récompensés.



classement jeune

Les trois premiers hommes et trois premières femmes du classement jeune (moins de 21 ans) seront récompensés.

Récompenses\* :



\* Les primes sont cumulables



classement par catégorie d'âge

Le premier homme et la première femme de chaque catégorie d'âge (séniors et masters) du classement général seront également récompensés (lots non cumulables).

Les réclamations éventuelles devront être déposées auprès du responsable de la course.

Le jury des commissaires est seul qualifié pour régler les litiges et sa décision sera sans appel. Les commissaires seront habilités à prendre toutes les mesures nécessaires en réaction aux actes de tricheries, aux infractions au règlement et donc à faire modifier le classement en fonction des faits avérés.

## **10. Respect du milieu naturel**

En s'engageant au contre la montre Grand Tia, les coureurs se doivent d'être particulièrement attentifs au respect du milieu naturel. Les organisateurs veilleront à la préservation du milieu par l'installation de poubelles en des lieux spécifiques (contrôle de passage) sur le parcours. Les coureurs devront impérativement veiller à déposer dans ces poubelles les débris liés à leurs ravitaillements personnels. Les commissaires de course pourront disqualifier tout concurrent qui enfreindrait délibérément cet article.

## **11. assurance**

Une police d'assurance spécifique est souscrite par RUN'IN NC pour couvrir cette organisation.

## **12. droit à l'image**

Chaque participant, du fait de sa participation à l'épreuve autorise expressément l'organisation à utiliser les images sur tout type de support média sur lesquels il pourrait apparaître à l'occasion de ce contre la montre.

## **13. acceptation du règlement :**

Le fait de s'inscrire au contre la montre Grand Tia implique l'acceptation du présent règlement. De plus chaque concurrent s'inscrivant à cette manifestation renonce à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.